

S05LM213 | s

s022

(19 hh-hs)

Evolution de la tarification (compte rendu) - Année 1944

1er trimestre

C.A. 24. 5.44 8 IV 2°

2ème trimestre

C.A. 9. 8.44 3 IV 2°

4ème trimestre

C.A. 21. 2.45 11 IV 1°

21 février 1945

5100

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration
du 21 février 1945

QUESTION IV - Service Commercial

- 1°) Evolution de la tarification (4ème trimestre 1944)

P.V. (p.11) M. LE PRESIDENT soumet au Conseil le rapport sur l'évolution
de la tarification au cours du 4ème trimestre 1944.

Le Conseil prend acte de ce rapport.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Conseil d'Administration

Séance du 21 février 1945

IV - Service Commercial

1°) Evolution de la tarification (4ème trimestre 1944)

R_b ▽

So

st

S.N.C.F.
SERVICE COMMERCIAL

janvier 1945

1ère Division 1/3
Etudes

N O T E

pour Messieurs les Membres du Conseil d'Administration

Dans sa séance du 6 novembre 1944, le Conseil d'Administration a décidé qu'un rapport sur l'évolution de la tarification lui serait présenté tous les trois mois.

L'exposé ci-dessous a trait à la période du 1er octobre au 31 décembre 1944 :

A - Tarifs Voyageurs

Ces tarifs ont fait l'objet, au cours du trimestre, des propositions ci-après :

- Majoration générale de 40 % des tarifs voyageurs, bagages et chiens;
- Suspension de la délivrance des cartes donnant droit aux suppléments à 1/2 tarif pour l'occupation des places couchées (Dispositions diverses - Titre I - Chapitre I - Section I, § C et Chapitre II - Section III).

B - Tarifs Marchandises

Outre la proposition d'une majoration générale de 70 %, ces tarifs ont fait l'objet au cours du trimestre de 10 propositions ou communications dont le détail est donné dans l'Annexe ci-jointe, soit :

Tarifs intérieurs	{ Mesures concernant l'inscription de nouvelles marchandises ou de nouvelles relations dans les tarifs réduits déjà en vigueur	2
	{ Propositions diverses (ajustement de textes, etc...)	7
	Tarifs internationaux et de transit	1
		10

Comme mesures particulières, il convient de noter les propositions suivantes :

- I) La majoration générale de 40 % des tarifs voyageurs, bagages et chiens et de 70 % des tarifs marchandises (mise en vigueur le 15 janvier 1945).
- II) La proposition du 27 octobre 1944 qui comporte le rétablissement de la tarification française sur les lignes situées dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle qui avait été suspendue le 1er août 1941 par suite de l'exploitation de ces lignes par les Allemands.
- III) La proposition du 14 décembre 1944 qui tend :
 - à la refonte générale de la tarification pour faire disparaître les notions de grande et de petite vitesse et les remplacer par un système qui fournirait systématiquement aux marchandises de caractère urgent, le transport accéléré qui leur est nécessaire.
 - à la simplification de la présentation des Conditions Générales d'application des tarifs et des tarifs généraux,
 - à la modification, dans le sens de l'unification, d'un certain nombre de textes tarifaires.

Afin de se réservier le délai nécessaire pour l'étude de cette proposition et pour sa présentation au Conseil Général des Transports, à qui elle doit être soumise en raison de son importance, le Ministre des Travaux Publics a mis son veto le 13 janvier 1945 à sa mise en vigueur.

LE DIRECTEUR DU SERVICE COMMERCIAL,

BOYAUX

ANNEXE

du rapport trimestriel sur l'évolution de la tarification

ETAT des propositions de tarifs marchandises soumises à
l'Administration Supérieure du 1er octobre au 31 décembre 1944

N°	Nature des propositions	Date de soumission à l'Administration Supérieure	Date de mise en vigueur
	1°) Mesures concernant l'inscription de nouvelles marchandises ou de nouvelles relations dans les tarifs réduits déjà en vigueur		
1	<u>Tarifs Généraux, Chap. V</u> - Crédit d'un article 30 bis. Acheminement exceptionnel par camion sur une partie du parcours	16/11/44	1/12/44
	<u>Tarif spécial n° 129, chap. 5</u> - Crédit d'un article 9 bis - Transports effectués partie par wagon partie par camion	16/11/44	1/12/44
2	<u>Tarif spécial P.V. n° 22</u> - Insertion dans le Chapitre 1er § I d'une tarification par wagon de 5 T. pour les phosphates et superphosphates de chaux.	14/12/44	1/2/45
	2°) Propositions diverses (ajustement de textes, etc)		
1	<u>Tarifs généraux pour le transport des marchandises,</u> <u>Tarif spécial P.V. n° 29, chap. 2, 9 (Sud-Est)</u> <u>§ I et 10 (Nord) Tarif spécial I29, chap. 16.</u> Modifications au régime de chargement et de déchargement des wagons	18/10/44	1/12/44
		

N°	Nature des propositions	Date de soumission à l'Administration Supérieure	Date de mise en vigueur
2	<u>Tarifs spéciaux P.V. n° 7, 12, 13, 14, 17, 18, 19</u> Relèvement de 9,70 à 12 frs 40 par tonne du taux de la surtaxe spéciale prévue pour les transports effectués en tarification commune S.N.C.F. - Voies Ferrées du Dauphiné	18/10/44	1/11/44
3	<u>Tarifs généraux pour le transport des marchandises et Tarifs spéciaux divers</u> Rétablissement de la tarification française sur les lignes situées dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle	27/10/44	en fur et à mesure de l'exploitation des lignes A.L. par la S.N.C.F.
4	<u>Tarif spécial n° 129, chap. 11 - Modification et prorogation des prix d'application figurant à l'annexe du dit tarif</u>	17/11/44	1/1/45
5	<u>Tarifs généraux, Conditions d'application des tarifs spéciaux et tarifs spéciaux divers GV et PV</u> Prorogation, jusqu'au 31 décembre 1945, des dispositions tarifaires venant à expiration le 31 décembre 1944	23/11/44	1/1/45
6	<u>Tarifs généraux, Conditions d'application des tarifs spéciaux</u> Amélioration du transport des marchandises et simplification de la tarification	14/12/44	veto du 13/1/45
7	<u>Tarif spécial P.V. n° 14 - Rétablissement des dispositions du chap. 20 § V applicables au fil machine en couronnes expédié de Moyeuvre-Grande et d'Hayange à Creil</u>	21/12/44	1/1/45
	3°) Tarifs internationaux et de transit		
1	<u>Convention internationale Marchandises - Supplément contenant des dispositions complémentaires au trafic échangé entre la Belgique et la France</u>	5/12/44	15/12/44

9 aout 1944

5100

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration
du 9 août 1944

P.V. (p.3)

2) Rapport sur l'évolution de la tarification
(1er avril au 30 juin 1944)

M. LE PRESIDENT soumet au Conseil le rapport sur l'évolution de la tarification au cours du 2ème trimestre 1944.

Le Conseil prend acte de ce Rapport.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Conseil d'Administration

Séance du 9 août 1944

-
IV - Service Commercial :

2°) Rapport sur l'évolution de la tarification (1er avril au 30 juin 1944).

Pm

gm

S.N.C.F.

juillet 1944

SERVICE COMMERCIAL

1ère Division 1/3

N O T E

Etudes

pour Messieurs les Membres du Conseil d'Administration

Dans sa séance du 6 novembre 1940, le Conseil d'Administration a décidé qu'un rapport sur l'évolution de la tarification lui serait présenté tous les trois mois .

L'exposé ci-dessous a trait à la période du 1er avril au 30 juin 1944 :

... A - Tarifs voyageurs -

Ces tarifs ont donné lieu, pendant le trimestre à :

- majoration des prix des tarifs de la banlieue de Paris dans les relations de proche banlieue ;
- réduction de la validité des billets d'aller et retour délivrés aux conditions des tarifs généraux ;
- rétablissement du certificat patronal dans la zone périphérique de la banlieue parisienne en ce qui concerne la délivrance des cartes hebdomadaires d'abonnement de travail ;
- suppression dans le tarif spécial des réformés de guerre des dispositions relatives à la délivrance des cartes valables une semaine ;
- mise en vigueur, le 1er juin 1944, de nouveaux documents pour le calcul des distances voyageurs, conçus suivant les principes ci-après :

Documents dans le cadre S.N.C.F., abstraction faite des sections de lignes fermées au trafic voyageurs,

Arrondissement au kilomètre des distances entre gares successives,

Abandon de la notion de l'itinéraire court en faveur de l'itinéraire habituellement suivi par les voyageurs .

Suppression de la plupart des distances exceptionnelles qui n'avaient plus leur raison d'être et qui compliquaient le calcul des distances .

B - Tarifs marchandises. -

Ces tarifs ont donné lieu, pendant le trimestre, à 15 propositions ou communications dont le détail suit :

Tarifs intérieurs	(Mesures concernant l'inscription de nouvelles marchandises ou de nouvelles relations dans les tarifs réduits déjà en vigueur	4
	(Propositions diverses (ajustement de textes, etc ...).....	9
	(Conventions	1
Tarifs internationaux et de transit		1

15

Aucune mesure particulière n'est à signaler concernant ces propositions .

LE DIRECTEUR DU SERVICE COMMERCIAL,

BOYAUX.

juillet 1944

A N N E X E

au rapport trimestriel sur l'évolution de la tarification

Etat des propositions de tarifs marchandises soumises à l'Administration Supérieure du 1er avril au 30 juin 1944

Numéros	Nature des propositions	Date de soumis-	Date de mise en vigueur
---------	-------------------------	-----------------	-------------------------

1°) Mesures concernant l'inscription de nouvelles marchandises ou de nouvelles relations dans les tarifs réduits déjà en vigueur

1	Tarif spécial n° 129 - chap. 8- Inscription de la gare de Tours à la liste des gares désignées au § III du dit tarif .	10-4-44	1-5-44
---	--	---------	--------

2	Tarif spécial P.V. n° 6 - Rétablissement jusqu'au 31/12/1944 de la tarification réduite pour la glace (eau congelée) en faveur des transports effectués sur des relations et suivant des acheminements concertés avec la S.N.C.F. en vue d'utiliser les wagons isothermes ou réfrigérants en retour et à destination des centres de glaçage des wagons réfrigérants .	27-4-44	15-5-44
---	---	---------	---------

3	Tarif spécial G.V. n° 3 - Crédit d'une taxe supplémentaire applicable aux fruits et légumes expédiés aux prix et conditions de ce tarif en emballages sans couvercle, emboitables à l'état vide .	11-5-44	1-7-44
---	---	---------	--------

4	Tarif spécial P.V. 100 - Crédit de bonifications dans le cadre des dispositions du chap. 2 de ce tarif	14-6-44	
---	--	---------	--

2°) Propositions diverses (ajustements de textes, etc ...)

1	Tarifs spéciaux P.V. 7, 9 et 14 - Relèvement des surtaxes spéciales prévues pour les transports en provenance ou à destination des chemins de fer dépendant aux d's Ardennes	6-4-44	1-5-44
---	--	--------	--------

Numéros	Nature des propositions	Date de soumis-	Date de mise sion à l'Administration Supérieure	en vigueur effective
2	<u>Tarifs spéciaux P.V. 3, 7, 12, 14, 15, 18 et 19</u> Création d'une surtaxe spéciale de 10 frs par tonne en tarification commune S.N.C.F. ligne de Robert Espagne à Haironville .	13-4-44	1-6-44	
3	<u>Tarifs spéciaux P.V. 7, 12, 13, 14, 17, 18 et 19</u> Relèvement de 4,30f à 7f par tonne du taux de la surtaxe spéciale prévue pour les transports en provenance ou à destination des voies ferrées du Dauphiné .	20-4-44	15-5-44	
4	<u>Tarif spécial P.V. n° 29 - chap. 6 -</u> Relèvement des taxes qui sont prévues au § III pour le déchargement des houilles et des cokes sur estacades .	18-5-44		
5	<u>Tarifs spéciaux G.V. et P.V. -</u> Frerogation jusqu'au 30 juin 1945, des dispositions venant à expiration le 30 juin 1944	25-5-44	1-7-44	
6	<u>Annexe B aux Tarifs Généraux pour le transport des marchandises -</u> Modifications relatives au mode de taxation des transports effectués des gares du chemin de fer d'intérêt local de l'Est de Lyon sur les lignes de la région Sud-Est ou inversement .	8-6-44		
7	<u>Tarifs spéciaux P.V. 6, 7, 11, 12, 18 et 26</u> Relèvement de 5f par tonne du taux de la surtaxe spéciale prévue dans certains chapitres communs à la S.N.C.F. et aux chemins de fer de l'Est de Lyon	8-6-44	1-7-44	
8	<u>Tarifs spécial P.V. 9</u> Relèvement à 4,70f par tonne du montant de la surtaxe spéciale prévue aux chap. 57 - § III - et 65	15-6-44		
9	<u>Tarifs spéciaux P.V. 7, 12, 13, 14, 17, 18, et 19</u> Relèvement de 7f à 9,70f par tonne du taux de la surtaxe spéciale prévue pour les transports effectués en tarification commune S.N.C.F. Régie départementale des voies ferrées du Dauphiné .	22-6-44		

Numéros	Nature des propositions	Date de soumis-	Date de mise sion à l'Administration Supérieure	en vigueur effective
1	<u>3° - Convention</u> Conclusion d'une Convention avec la Société de Distribution des gaz du Comminges, à Saint-Gaudens, (Hte-Garonne)	6-4-44	1-6-44	
1	<u>4° - Tarifs internationaux et de transit -</u> 1er Supplément au tarif international pour le transport à petite vitesse des marchandises par wagon complet (changée entre l'ensemble du Reich allemand, d'une part, et l'Espagne, le Portugal, et leurs au-delà, d'autre part, en transit par la France .	17-6-44	1-7-44	

24 mai 1944

5100

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration

du 24 mai 1944

QUESTION IV - Service Commercial

2°) Evolution de la tarification (1er trimestre 1944.)

P.V. (p.4) M. LE PRESIDENT soumet au Conseil le rapport sur l'évolution de la tarification au cours du 1er trimestre 1944.

Notes de séance (p.8)

M. LE PRESIDENT.-- Vous avez reçu le rapport sur l'évolution de la tarification au cours des trois premiers mois de 1944. En ce qui concerne les tarifs-voyageurs, il n'y a lieu de signaler que la majoration générale appliquée depuis le 10 janvier; en ce qui concerne les tarifs-marchandises, 19 propositions ont été soumises. Elles comprennent :

- 2 mesures concernant l'inscription de nouvelles marchandises ou de nouvelles relations dans des tarifs réduits déjà en vigueur;
- 2 mesures prises pour améliorer l'utilisation et la rotation du matériel;
- 10 propositions diverses;
- enfin, 5 Conventions.

Ces propositions sont actuellement approuvées et même mises en vigueur aux seules exceptions suivantes : d'abord, les modifications importantes que vous aviez proposées, le 3 février 1944, d'apporter aux Tarifs Généraux pour le transport des marchandises et aux tarifs spéciaux G.V. et P.V., et qui constituaient la première étape de la réforme concernant l'acheminement et la tarification des marchandises ont donné lieu à des études approfondies et à de longues discussions,

.....

à la suite desquelles elles viennent néanmoins d'être homologuées; leur mise en vigueur aura probablement lieu le 1er juillet, car un certain délai est nécessaire pour imprimer tous les documents qui sont volumineux. D'autre part, deux Conventions sont encore en instance d'homologation et ne seront probablement mises en vigueur que le 1er juillet également.

Le Conseil prend acte de ce Rapport.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Conseil d'Administration

Séance du 24 mai 1944

IV - Service Commercial

2°) Evolution de la tarification (1er trimestre 1944).

st

S.N.C.F.
SERVICE COMMERCIAL

mai 1944

lère Div. 1/3
Etudes

N O T E
pour Messieurs les Membres du Conseil
d'Administration

Dans sa séance du 6 novembre 1940, le Conseil d'Administration a décidé qu'un rapport sur l'évolution de la tarification lui serait présenté tous les trois mois.

L'exposé ci-dessous a trait à la période du 1er janvier au 31 mars 1944.

Exposé A - Tarifs Voyageurs

Ces tarifs ont donné lieu, pendant le trimestre, à :

- une majoration générale des Tarifs voyageurs, bagages et chiens accompagnés (application le 10/1/44).

Exposé B - Tarifs Marchandises

Ces tarifs ont donné lieu, pendant le trimestre, à 19 propositions ou communications dont le détail suit :

TARIFFS INTERIEURS	{ Mesures concernant l'inscription de nouvelles marchandises ou de nouvelles relations dans des tarifs réduits déjà en vigueur	2
	{ Mesures prises pour améliorer l'utilisation et la rotation du matériel	2
	{ Propositions diverses (ajustements de textes, etc ...)	10
	{ Conventions	5

		19

Comme mesure particulièrement importante, il convient de noter notre proposition du 3 février 1944 qui constitue la première étape de la réforme relative à l'échelonnement et à la tarification des transports de marchandises.

Le Directeur du Service Commercial,

BOYAU

Numéro	Nature des propositions	D a t e s	
		de soumission à l'Administration Supérieure	de mise en vigueur effective
4°) Conventions			
1	Avenant à la Convention tarifaire conclue avec la Société Labbé François à Voiron (Isère)	20.1.1944	1.5.1944
2	Avenant à la Convention tarifaire conclue avec la Société Ernest Lassine et Cie à Bordeaux	17.2.1944	1.1.1944
3	Prorogation de 7 conventions tarifaires venant à expiration le 30 juin 1944	23.3.1944	
4	Prorogation, jusqu'au 30/6/1945, des conventions conclues avec :		
	- La Société Anonyme des Produits Chimiques Union Noir		
	- le Consortium des Produits Chimiques et d'Entretien	24.3.1944	
5	Avenant aux conventions passées avec les Sociétés d'Eaux Minérales du Bassin de Vals.	30.3.1944	

- A N N E X E -

Sur rapport trimestriel sur l'évolution de la tarification
Etat des propositions de tarifs marchandises soumises
à l'administration Supérieure
du 1er janvier au 31 mars 1944

Numéro	Nature des propositions	D a t e s	
		de soumission à l'administra- tion Supérieure	de mise en vigueur effective
1°) Mesures concernant l'inscription de nouvelles marchandises ou de nouvelles relations dans les tarifs rédacts déjà en vigueur.			
1	Tarif spécial P.V. 100 - Crédit d'un prix d'application pour le pesage des wagons de groupages expédiés d'Armentières sur toutes gares S.N.C.F.	9.3.1944	1.4.1944
2	1°- Tarif spécial P.V. n° 6 - Crédit au chapitre 52 d'une surtaxe spéciale au profit des Chemins de fer Economiques (Réservé d'intérêt local de l'Hérault)		
	2°- Tarif spécial P.V. 29, chapitre 4 - Incription des Chemins de fer Economiques (Réservé d'intérêt local de l'Hérault), à l'Annexe de ce tarif, tant pour les transports à charge, effectués aux conditions du chapitre 52 du tarif P.V. 6, que pour les transports à vide.	16.3.1944	
2°) Mesures prises pour améliorer l'utilisation et la rotation du matériel.			
1	Tarifs généraux pour le transport des marchandises et Tarif spécial P.V. 29, chap. 2, 9 (Sud-Est) et 10 (Nord)		
	- Relèvement des taux des droits de stationnement, des indemnités pour le retard dans la libération du matériel ainsi que dans la restitution des agrès;		
	- Aménagement des modalités d'application des primes fixées pour le chargement et le déchargement des wagons et révision de ces primes.	20.1.1944	1.2.1944

- 2 -

Numéro	Nature des propositions	D a t e s		Numéro	Nature des propositions	D a t e s	
		de soumission à l'Administration Supérieure	de mise en vigueur effective			de soumission à l'Administration Supérieure	de mise en vigueur effective
2	<p><u>Tarifs Généraux pour le transport des marchandises</u> modification des articles 45 et 59 en vue d'interdire les demandes verbales de matériel.</p> <p>3° - Propositions diverses Annexe B aux Conditions Générales d'application des Tarifs spéciaux Admission de l'ammonitratate granulé au régime du transport à couvert</p>	10.2.1944	1.3.1944	5	<p><u>Tarifs spéciaux P.V. 7, 9, 11, 14, 17, 19, 23 et 26</u> Relèvement de 3 f 50 par tonne du droit de transbordement en tarification commune S.N.C.F. - Cie du Chemin de fer de Pontcharra à La Rochette et Allevard-les-Bains</p>	14.2.1944	1.3.1944
2	<p>Tarifs spéciaux P.V. 7, 12, 13, 14, 17, 18 et 19 Relèvement de 14 à 16 f 30 par tonne du droit de transbordement en tarification commune S.N.C.F. Régie des Voies Ferrées du Dauphiné.</p>	6.1.1944	15.2.1944	6	<p><u>Tarif spécial P.V. n° 100 - Prorogation jusqu'au 31.12.1944 des dispositions du chapitre 2 § III</u></p>	24.2.1944	6.4.1944
3	<p><u>Tarifs Généraux pour le transport des marchandises et Tarifs spéciaux G.V. et P.V.</u> - Modification des dispositions actuelles des tarifs généraux et spéciaux pour les envois d'un poids compris entre 50 et 5000 kg - Modification du tarif spécial P.V. n° 100 - Modification de la présentation des barèmes applicables aux expéditions de détail et aux wagons complets.</p>	6.1.1944	15.1.1944	7	<p><u>Tarifs généraux pour le transport des marchandises</u> Modification de l'article 1er (plombage ou cadenassage des wagons couverts chargés de marchandises en vrac ou emballées)</p>	2.3.1944	
4	<p><u>Tarif spécial P.V. n° 5 - Modification du texte du renvoi (*) 1° du chapitre 1er en vue de préciser le mode de calcul de la taxe de parcours non tarifé prévue au tarif spécial P.V. n° 29 chap. 2 applicable aux envois de betteraves effectués au départ ou à destination d'embranchements particuliers dans des wagons d'un type mentionné dans le tableau annexé au dit tarif.</u></p>	3.2.1944		8	<p><u>Conditions d'application des Tarifs Spéciaux Annexe C - Tarifs spéciaux P.V. 3 (chap. 57) 9 (chap. 52 § 1), 129 (chap. 16 - Tableau IV)</u> <u>Tarif à V.U. pour le transport des animaux vivants (chap. 51 § LII) - Annexe au tarif des expéditions express.</u></p>	16.3.1944	
				9	<p><u>Suppression de certaines dispositions tarifaires communes à la S.N.C.F. et au Chemin de fer d'intérêt local d'Avricourt à Blamont et à Cirey</u></p>		
				10	<p><u>Tarifs Généraux pour le transport des marchandises et Tarif des petits colis</u> Modification des articles 2 (déclaration d'expédition) et 28 (avis d'arrivée) des tarifs généraux et 5 (Bulletin d'expédition) du chap. 1er du tarif des petits colis.</p>	16.3.1944	
					<p><u>Tarif spécial P.U. 7 - Suppression de la dérogation qui fixe à 4 f 70 par tonne le droit de transbordement pour les transports effectués aux conditions du chap. 57 § V</u></p>	25.3.1944	

- 3 -

.....